

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة سطيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre du 02 décembre 2015

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session ordinaire le 02 décembre 2015 à 15h00.

Etaients présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Oussama KHARCHI	Directeur de l'Institut
M. Fouad OKBA	Directeur adjoint chargé de la Post-Graduation
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Mahmoud HAMLAOUI	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mohamed DASSAMIOR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire

Etaients absents excusés :

M. Ali RAHMANE	Chef de Département - Architecture
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture

Ordre du jour :

1. Première inscription en thèse de Doctorat.
2. Ajout de co-encadreur de thèse de Doctorat.
3. Réinscription en thèse de Doctorat.
4. Soutenance de thèse de Doctorat.
5. Annulation de Transfert de dossier d'inscription en Doctorat.
6. Promotion académique.
7. Demande de publication d'un polycopié.
8. Attribution de stages de courte durée.
9. Divers.

Le Président ouvre la séance à 15h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

Le Président souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres du Conseil scientifique : Dr Okba Fouad, qui a été nommé récemment Directeur adjoint chargé de la post-graduation au sein de l'Institut, et Mr Hamlaoui Mahmoud, nouveau Chef de département des Sciences de la Terre.

1. Première inscription en thèse de Doctorat.

Le CSI a pris connaissance des demandes d'inscription en doctorat présentées par Mrs Ouadah Omar et Malki Hicham. Le CSI a décidé de remettre les deux dossiers d'inscription à Mrs : Bellal Tahar et Madani Saïd pour qu'ils donnent leurs avis sur la faisabilité des deux sujets de thèses proposés, selon le plan de travail qui figure dans chaque dossier. Ces avis seront présentés sous forme de rapports qui seront remis au Conseil lors de sa prochaine réunion.

2. Ajout de co-encadreur de thèse de Doctorat.

Le CSI a étudié les demandes d'ajout de co-encadreur de thèse, présentées par Mesdames Rahmani Leila et Sehili Farida.

Concernant la demande de Mme Rahmani Leila, et conformément au décret exécutif n°98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale qui stipule dans son article 66 que le co-directeur de thèse est choisi par le directeur de thèse, il est demandé à Mr Chougui Ali, directeur de thèse de doctorat de Mme Rahmani Leila, de déposer une demande au Conseil Scientifique concernant l'ajout d'un co-encadreur. Cette demande sera étudiée lors du prochain Conseil Scientifique de l'Institut.

Concernant la demande de Mme Sehili Farida, elle a reçu **un avis défavorable** du CSI étant donné que le co-encadreur proposé n'est pas habilité à diriger des recherches.

3. Réinscription en thèse de Doctorat.

Le CSI a émis **un avis favorable** à la réinscription en thèse de Doctorat en Sciences des doctorants suivants :

Prénom (s) et Nom	Prénom (s) et Nom
1. Dhia Eddine Zakaria Lechheb	13. Boubakeur Belacel
2. Farida Souhili	14. Sara Wassila Dhahbi
3. Hanane Zegadi	15. Wiam Zerouati
4. Assia Amari	16. Imene Adimi
5. Fayçal Kessis	17. Aicha Chaib
6. Mounia Ouari	18. Mouloud Chabi
7. Leila Rahmani	19. Kebaili Amel
8. Said Zaghouane	20. Cherifi Rokia
9. Amina Beddar	21. Foukroun Madina
10. Ali Rahmane	22. Korkaz Harzallah
11. Salima Alou	23. Bouzekri Sara
12. Karima Brighet	24. Aouissi Khalil Bachir

4. Soutenance de thèse de Doctorat.

Le CSI a étudié le dossier de soutenance de thèse de Doctorat de Mme Bousnina Mounia, sous la direction du Pr. Zaghlache Hamza. Le CSI a décidé de reporter sa décision concernant ce dossier, et ce à la demande des membres du Conseil qui ont souhaité avoir plus de temps pour vérifier certains éléments du dossier.

5. Annulation de Transfert de dossier d'inscription en Doctorat.

Le CSI a **décidé d'annuler** la demande de transfert du dossier d'inscription en Doctorat de Mr **Haima Amara**, de l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 à l'Université d'Oum El Bouaghi (Procès-verbal de la réunion du CSI du 10 février 2015), étant donné qu'il s'est avéré que l'Université d'Oum El Bouaghi n'est pas habilitée à délivrer le diplôme de Doctorat dans la spécialité Gestion des Techniques Urbaines (GTU).

6. Promotion académique.

Le CSI a émis **un avis favorable** aux demandes de promotion au grade de **maître assistant classe A** de Mlle **Boubazine Leila** du département des Sciences de la Terre, et de Mrs **Benmohamed Hamid** du département d'Architecture **et Dahmani Sofiane** du département des Sciences de la Terre, vu que les intéressés sont titulaires de trois inscriptions successives en doctorat, condition requise par les textes en vigueur.

7. Demande de publication d'un polycopié.

Le CSI a étudié la demande faite par Mr **Dassamior Mohamed**, enseignant au département des Sciences de la Terre, d'étudier et d'approuver la publication d'un polycopié qui comprend les cours de "Cristallographie" qu'il assure en 2^{ème} année Licence, Filière « Géologie ».

Ce polycopié **sera soumis à deux experts**, en l'occurrence le **Pr Mokrane Kesraoui** de l'USTHB, Alger et le **Pr Zehani Fouzia** de l'Université Mohammed Seddik Ben Yahia-Jijel.

8. Attribution de stages de courte durée.

En tenant compte du budget restant pour les stages de courte durée de l'année 2015 alloué à l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre, et du classement définitif des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée établis lors du CSI du 30 avril 2015, le CSI a décidé d'octroyer les trois derniers stages restants à Mrs Okba Fouad et Laghouag El Hachemi du département d'Architecture, et à Mr Kebbiche Abdelhakim du département des Sciences de la Terre.

9. Divers.

1. Le CSI a étudié le recours introduit par Mme Rahmani Leila concernant sa demande de stage de courte durée. Le CSI a donné **un avis défavorable** à ce recours étant donné que la concernée a déposé la lettre d'accueil (10/11/2015) bien après le dernier délai pour le dépôt des lettres d'accueil fixé au 30 juin 2015 (CSI du 30 avril 2015). La concernée a justifié le retard dans le dépôt de la lettre d'accueil par le fait qu'elle n'était pas au courant des dates limites, ce qui est inacceptable.

2. Le CSI a étudié la demande de prise en charge pour la participation à une manifestation scientifique à l'étranger (Tunisie) introduite par Mr Radhwane Boukelouha du département d'Architecture. Cette demande ne peut être satisfaite étant donné qu'elle a été formulée en retard et que le budget pour les stages de courte durée de l'année 2015 alloué à l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre a été entièrement consommé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H00.

Le Président du CSI

M.C. Chabou